



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Pollution et nuisances

Question écrite n° 38688

Texte de la question

M Claude Lorenzini appelle l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'equipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, charge de l'environnement, sur le fait que l'eau du fleuve Meuse assure l'alimentation d'environ 5 millions d'habitants de Belgique, des Pays-Bas et de France. Alors que s'imposent de serieuses mesures de sauvegarde et de prevention, les concertations bilaterales entre Belgique et Pays-Bas d'une part, entre Belgique et France d'autre part au sujet des quantite et qualite d'eau de la Meuse paraissent engagees dans une impasse. L'epuration des rejets d'eaux usees dans la Meuse stagne depuis huit ans tandis que se profile la menace d'un accroissement de la pollution lie notamment aux rejets de sels et au traitement des residus d'engrais par les installations d'epuration des eaux usees. Des propositions ont ete faites en faveur de la creation d'une instance internationale pour la protection de la Meuse contre les pollutions, composees de representants de tous les etats riverains. Il aimerait connaitre l'accueil fait a cette suggestion et les dispositions envisagees pour que notre Pays s'associe a sa mise en oeuvre.

Données clés

Auteur : [M. Lorenzini Claude](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38688

Rubrique : Cours d'eau, etangs et lacs

Ministère interrogé : environnement

Ministère attributaire : environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 avril 1988, page 1399